Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_129-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 14/10/2026

Date de la convocation
09/10/2026

Date d'affichage
09/10/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 14 Votants : 14

L'an 2026, le 14 octobre et à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. ROUILLARD Emmanuel, M. BARBEAU Grégoire, Mme CHARLES Aurélie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna, Mme KHEZZANE Christine, Mme GODEFROY Nathalie, M. CHARLIER Clothaire, Mme SABATIER Nathalie

Excusés avec pouvoir : Mme Hutsebaut Sylvie pouvoir donné à Mme CHRISTY Yoanna, M. EON Jonathan pouvoir donné à Mme GODEFROY Nathalie, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie pouvoir donné à M. CHARLIER Clothaire

Excusé sans pouvoir : M. Daniel Brossais

Secrétaire de séance : Clothaire CHARLIER

Réf	2026-129

Objet de la délibération : MARCHE : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE SAINT-DIDIER ET CHATEAUBOURG

Dans le cadre du règlement de facture relative à l'étude menée par le cabinet Bouvier Environnement pour la création d'une liaison douce entre les communes de Saint-Didier et Chateaubourg : la commune avait bien réalisé une notification de marché avec l'accusé réception correspondant au marché, **signée du 16 avril 2024**, cependant nous ne trouvons aucune délibération correspondante.

En lien avec les services de la Préfecture et la trésorerie il a été décidé que la commune devait repasser une délibération octroyant le marché pour régulariser la situation.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée d'attribuer le marché de maitrise d'œuvre relatif aux travaux d'aménagements de la liaison douce entre St-Didier et Chateaubourg pour la somme de 33 000€ HT à l'entreprise ABE (Bouvier Environnement)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché de maitrise d'œuvre à l'entreprise ABE pour la somme de 33 000€ HT pour l'aménagement d'une liaison douce entre St Didier et Chateaubourg
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Clothaire CHARLIER